

PERFORMA

L'évaluation formative

planification et instrumentation

ROBERT GAUTHIER
MICHEL SAINT-ONGE

MODULE 2
OBJECTIFS
PEDAGOGIQUES

dossier de l'animateur



Centre de documentation collégiale
DE LA MAIRIE, TRACY, QUÉ J3R 5B9

785616
v.2

Faculté
d'éducation

UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE



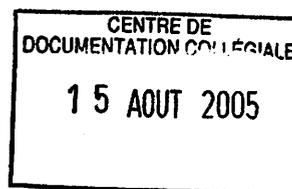
Centre de documentation collégiale
1111, rue Lapierre
Lasalle (Québec)
H8N 2J4

PERFORMA

L'évaluation formative

planification et instrumentation

ROBERT GAUTHIER
MICHEL SAINT-ONGE



DOSSIER DE L'ANIMATEUR

Centre de documentation collégiale
1111, rue Labarre
Lacolle (Québec)
H8N 2A4

Centre de documentation collégiale
1111, rue Labarre
Lacolle (Québec)
H8N 2A4

23824
785616
v.2

Centre de documentation collégiale

LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DE CE MODULE

1. Définir un objectif pédagogique.
2. Réagir positivement à l'utilisation des objectifs pédagogiques dans l'enseignement.
3. Distinguer les différents niveaux d'objectifs concernant l'enseignement collégial.
4. Distinguer objectifs d'enseignement ou de formation et objectifs d'apprentissage.
5. Définir les composantes d'un objectif d'apprentissage.
6. Formuler adéquatement les objectifs d'apprentissage.

DEROULEMENT:

A- INTRODUCTION

1. Exposé sur les objectifs pédagogiques.
2. Atelier de clarification de la nature des objectifs pédagogiques à partir de la pratique de l'enseignement.
3. Mise en commun et exposé de clarification.

B- OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

1. Partie I du test diagnostique.
2. Correction et décision (seuil: 7/7).
3. Si nécessaire, clarifications.

C- NIVEAUX D'OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1. Exercice de sensibilisation (en dyades).
2. Mise en commun et échange.
3. Partie II du test diagnostique.
4. Correction et décision (seuil: 13/15).
5. Si nécessaire, clarifications et présentation d'un tableau synthèse.
6. Mini-exposé et échange sur les niveaux d'objectifs et l'évaluation formative: le niveau d'objectifs objet d'évaluation formative.

D- COMPOSANTES D'UN OBJECTIF D'APPRENTISSAGE

1. Partie III du test diagnostique.
2. Correction et décision (seuil: 4/4).
3. Si nécessaire, clarifications.
4. Elaboration sur chacune des composantes: présentation d'un tableau-synthèse (acétate à rabats).

5. Echanges.
6. Exercice de vérification (en dyades).
7. Mise en commun.

E- TRADUCTION DES CONTENUS EN OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

1. Choix d'une section d'un plan de cours de l'un(e) des participant(e)s;
2. démonstration: avec le groupe, fractionnement du contenu selon la méthode de l'arbre inversé et traduction des contenus en objectifs d'apprentissage;
3. échanges de clarification.

F- PREMIERE PRODUCTION PERSONNELLE

Consignes

1. Choisissez un cours parmi ceux que vous allez donner à la prochaine session et auquel vous voulez appliquer vos opérations d'évaluation formative.
 2. Dans ce cours, choisissez une section qui forme un tout; il peut s'agir d'un bloc de 1, 2 ou 3 semaines.
 3. Fractionnez les contenus de cette section selon la méthode de l'arbre inversé.
 4. Traduisez ces contenus en objectifs terminal et intermédiaires.
 5. Remettez votre travail (contenus et objectifs) au responsable deux jours avant la prochaine rencontre. Votre travail sera annoté et vous sera remis lors de la prochaine rencontre.
 6. Commencez ce travail dès maintenant en classe.
-

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET L'EVALUATION FORMATIVE

CONSIGNES POUR LE TRAVAIL EN ATELIERS

1. Sans référer à quelque document que ce soit, formuler deux définitions qui fassent consensus auprès des membres du groupe, soit celles d'objectifs d'enseignement et d'objectifs d'apprentissage.
 2. Identifier trois raisons qui militent en faveur de la définition, par les éducateurs, d'objectifs d'apprentissage précis. Décrire chacune de ces raisons en 2 ou 3 lignes.
 3. En quelques lignes, décrire l'utilisation qui est faite actuellement, par les participants, des objectifs d'apprentissage.
 4. En 2 ou 3 lignes, décrire le rapport qui existe entre l'évaluation formative et la définition précise des objectifs d'apprentissage.
-

objectifs pédagogiques

▶ RESULTATS ATTENDUS D'UNE INTERVENTION EDUCATIVE



DE FACON PLUS EXPLICITE, IL S'AGIT D'ENONCES PRECISANT

- SOIT LES ATTENTES D'UN SYSTEME D'ENSEIGNEMENT, D'UN PROGRAMME OU D'UNE DISCIPLINE
- SOIT LES INTENTIONS DU PROFESSEUR DANS UN CONTEXTE D'ENSEIGNEMENT
- SOIT LES COMPORTEMENTS ATTENDUS DE LA PART D'UN ELEVE AU TERME DE SON APPRENTISSAGE.

POURQUOI CLARIFIER SES INTENTIONS

PAR LA DEFINITION D'OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ?

PROFESSEUR:

- Ajouter de la cohérence au contenu
- Suggérer des moyens d'enseignement
- Valider ses activités d'évaluation

ETUDIANT:

- Se sécuriser en sachant où veut en venir le professeur par le cheminement proposé
- Se sécuriser en sachant ce sur quoi il sera évalué

ACTIVITE D'EVALUATION FORMATIVE II

TEST DIAGNOSTIQUE

PARTIE I : Objectifs d'apprentissage - objectifs d'enseignement

A- Seriez-vous capable de définir les expressions objectif d'apprentissage et objectif d'enseignement ?

oui

non

B- Si une liste de dix objectifs vous était soumise, seriez-vous capable de distinguer un objectif d'apprentissage d'un objectif d'enseignement ?

oui

non

C- Vérification

Voici une liste d'objectifs qui ne respectent pas nécessairement les règles de formulation des objectifs pédagogiques.

Distinguez les objectifs d'apprentissage des objectifs d'enseignement. Pour cela, inscrivez dans la parenthèse la lettre A pour les objectifs d'apprentissage ou la lettre E pour les objectifs d'enseignement.

- 1- Comprendre le concept santé/maladie ()
- 2- Développer la vision spatiale de l'élève. ()
- 3- Faire une première présentation d'idées modernes en ce qui a trait à la matière, au rayonnement et à leur interaction. ()
- 4- Choisir la machine-outil appropriée. ()
- 5- Connaître les effets des médicaments administrés. ()
- 6- Faire apprécier la pratique du soccer. ()
- 7- Etablir sa propre conception de la souffrance et de la mort chez l'être humain. ()

C- Vérification

1. Comprendre le concept santé/maladie (A)
 2. Développer la vision spatiale de l'élève (E)
 3. Faire une première présentation d'idées modernes en ce qui a trait à la matière, au rayonnement et à leur interaction. (E)
 4. Choisir la machine-outil appropriée. (A)
 5. Connaître les effets des médicaments administrés. (A)
 6. Faire apprécier la pratique du soccer. (E)
 7. Etablir sa propre conception de la souffrance et de la mort chez l'être humain. (A)
-

OBJECTIF D'ENSEIGNEMENT

▶ ENONCE PRECISANT L'INTENTION DU PROFESSEUR POURSUIVIE PAR L'ENSEMBLE DES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE PROPOSEES AUX ELEVES.

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE

▶ ENONCE DU COMPORTEMENT ATTENDU DE LA PART DE L'ELEVE AU TERME D'UNE ACTIVITE D'APPRENTISSAGE.

Exercice de sensibilisation à l'existence de niveaux d'objectifs pédagogiques.

Cet exercice vise à vous sensibiliser à l'existence de niveaux de généralité des objectifs pédagogiques. On ne s'attend donc pas à ce que vous trouviez LA bonne réponse qui, de toute façon n'existe pas.

En vous référant à l'enseignement collégial, identifiez 5 niveaux d'objectifs en les classant du général au particulier.

(général)



a) _____

b) _____

c) _____

d) _____

e) _____

(particulier)

LES NIVEAUX D'OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Général



- a) Niveau collégial
- b) Programme ou discipline
- c) Général d'un cours
- d) Terminaux
- e) Intermédiaires

Particulier

PARTIE II : Les niveaux d'objectifs d'apprentissage

A- Seriez-vous capable de définir les expressions suivantes:

- objectif de programme ou de discipline
- objectif général
- objectif terminal
- objectif intermédiaire(ou spécifique)

oui

non

B- Si une liste d'objectifs vous était présentée, seriez-vous capable de rattacher chacun de ces objectifs au niveau de généralité concerné ?

oui

non

C- Vérification

Voici une liste d'objectifs. Votre tâche consiste à identifier à quel niveau de généralité appartient chacun de ceux-ci. Pour cela, inscrivez dans la parenthèse la lettre P pour un objectif de programme ou de discipline, la lettre G pour un objectif général, la lettre T pour un objectif terminal et la lettre I pour un objectif intermédiaire ou spécifique.

- 1- Familiariser l'élève avec la théorie et les mécanismes des des réactions organiques en chimie. ()
- 2- Décrire les mécanismes régissant les semi-conducteurs, soit les porteurs et la jonction. ()
- 3- Décrire l'impact des deux grandes révolutions communistes. ()
- 4- Interpréter les abréviations pharmaceutiques en usage dans le monde médical. ()

PARTIE II : C- Vérification (suite)

- 5- Former des inhalothérapeutes travaillant en étroite collaboration avec l'équipe de santé en prenant des responsabilités de soins dans les domaines de la fonction cardio-respiratoire et de l'anesthésie-réanimation. ()
 - 6- Définir les termes débit et crédit. ()
 - 7- Rendre les élèves aptes à mathématiser des situations concrètes. ()
 - 8- Dactylographier un texte à raison de 60 mots à la minute. ()
 - 9- Décrire la théorie de l'évolution des espèces. ()
 - 10- Connaître la langue plastique, soit les éléments de la langue et les modes d'organisation de l'image. ()
 - 11- Décoder un texte sténographié de 5 lignes. ()
 - 12- Rédiger, seul, un rapport de recherche expérimentale à partir de données recueillies en laboratoire. ()
 - 13- Donner à l'élève une bonne connaissance des principes de base de divers procédés de transformation du bois en pâte, et de la pâte en papier. ()
 - 14- Comprendre les concepts fondamentaux et les applications de l'algèbre linéaire. ()
 - 15- Effectuer un fraisage vertical. ()
-

PARTIE II:

CORRIGE

1. Familiariser l'élève avec la théorie et les mécanismes des réactions organiques en chimie. (G)
2. Décrire les mécanismes régissant les semi-conducteurs, soit les porteurs et la jonction. (I)
3. Décrire l'impact des deux grandes révolutions communistes. (T)
4. Interpréter les abréviations pharmaceutiques en usage dans le monde médical. (T)
5. Former des inhalothérapeutes travaillant en étroite collaboration avec l'équipe de santé en prenant des responsabilités de soins dans les domaines de la fonction cardio-respiratoire et de l'anesthésie-réanimation. (P)
6. Définir les termes débit et crédit. (I)
7. Rendre les élèves aptes à mathématiser des situations concrètes. (P)
8. Dactylographier un texte à raison de 60 mots à la minute. (G)
9. Décrire la théorie de l'évolution des espèces. (T)
10. Connaître la langue plastique, soit les éléments de la langue et les modes d'organisation de l'image. (P)
11. Décoder un texte sténographié de 5 lignes. (I)
12. Rédiger, seul, un rapport de recherche expérimentale à partir de données recueillies en laboratoire. (T)
13. Donner à l'élève une bonne connaissance des principes de base de divers procédés de transformation du bois en pâte, et de la pâte en papier. (P)
14. Comprendre les concepts fondamentaux et les applications de l'algèbre linéaire. (G)
15. Effectuer un fraisage vertical. (T)

OBJECTIF GENERAL

- = l'intention pédagogique d'un cours
- SERT à informer GLOBALEMENT sur L'OBJET d'un enseignement.
ex.: Familiariser l'élève avec la théorie et les mécanismes des réactions organiques en chimie.

OBJECTIFS TERMINAUX

- = les habiletés que l'on veut voir maîtrisées, les notions que l'on veut voir assimilées par l'élève à la fin du cours
- SERVENT à rendre mesurable l'atteinte d'un objectif.
ex.: Rédiger, seul, un rapport de recherche expérimentale à partir de données recueillies en laboratoire.

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES

- = les apprentissages que doivent faire les élèves alors qu'ils sont en marche vers un objectif terminal
- SERVENT à conduire à l'atteinte de l'objectif terminal
ex.: Décrire les mécanismes régissant la reproduction chez les unicellulaires.

PARTIE III: Les composantes des objectifs d'apprentissage.

Les spécialistes s'entendent généralement sur le fait qu'un objectif d'apprentissage du domaine cognitif peut être formé de 4 éléments, mais que deux d'entre eux sont essentiels, les deux autres matière de choix ou de circonstances.

A- Seriez-vous capable d'identifier les 2 composantes essentielles et les 2 qui ne le sont pas ?

oui

non

B- de les définir ?

oui

non

C- Vérification

Si vous avez répondu "oui" aux deux questions ci-haut, décomposez l'objectif suivant en ses 4 composantes et identifiez chacune:

l'étudiant sera capable de:

Rédiger une composition anglaise de 200 mots, avec accès au dictionnaire français-anglais, en faisant moins de 10 erreurs d'orthographe lexicale et grammaticale ou de phraséologie.

COMPOSANTE	EXTRAIT DE L'OBJECTIF

COMPOSANTE	EXTRAIT DE L'OBJECTIF
Verbe	Rédiger
Objet	une composition anglaise
Conditions	avec accès au dictionnaire français-anglais
Seuil ou Critère	en faisant moins de 10 erreurs d'orthographe lexicale et grammaticale ou de phraséologie

LA FORMULATION D'UN OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

DÉFINIR LE COMPORTEMENT FINAL DE L'ÉLÈVE

- CONTENIR UN VERBE D'ACTION SPÉCIFIQUE.
- S'ADRESSER UNIQUEMENT À L'ÉLÈVE.
- EXPRIMER LE PRODUIT D'UNE ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE
ET NON L'ACTIVITÉ ELLE-MÊME.

INDIQUER LES NORMES D'ACCEPTABILITÉ DE LA PERFORMANCE

- PRÉCISER LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU COMPORTEMENT.
- SPÉCIFIER UN CRITÈRE D'ACCEPTABILITÉ DE LA PERFORMANCE.

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE

COMPOSANTES	CARACTERISTIQUES
<p>Verbe</p> <p>Objet</p>	<p>d'action</p> <p>univoque</p>
<p>Conditions</p> <p>Seuil ou CRITERE</p>	<p>résultat de l'apprentissage</p>
<p>essentielles</p>	<p>lieu</p> <p>temps</p> <p>instruments</p>
<p>qu'elles soient</p>	<p>temps</p> <p>erreurs permises</p>

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE

COMPOSANTES	
<p>Verbe</p> <p>Objet</p>	
<p>Conditions</p> <p>Seuil ou CRITERE</p>	

essentielles

ou conditions essentielles
successives

DEPARTMENT OF CULTURE

COLOMBIA



DEPARTAMENTO DE CULTURA

COLOMBIA



COLOMBIA

COLOMBIA

CARACTERISTIQUES

d'action

univoque

résultat de l'apprentissage

lieu

temps

instruments

temps

erreurs permises

1950-1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

EXERCICE DE VERIFICATION

En regard de chacun des énoncés suivants, a) indiquez par un X dans les cases appropriées du tableau qui suit les composantes présentes dans chacun des objectifs b) Indiquez si l'objectif, tel que formulé est acceptable ou non.

1. Un extrait tiré d'un essai étant fourni, identifier si l'essai est un journal intime, un essai moraliste, un essai philosophique ou un essai polémique.
2. Les données étant fournies, fabriquer les filets d'un engrenage de façon à ce que la pièce remplisse convenablement sa fonction.
3. Résoudre des équations à une inconnue.
4. Connaître les étapes fondamentales du développement d'un insecte.
5. Résoudre des problèmes avec des connaissances acquises antérieurement.
6. Développer la vision spatiale de l'élève.
7. Une liste d'auteurs et de romans étant fournie, associer au moins 80% des romans avec leur auteur.
8. Connaître les effets des médicaments administrés aux clients lors des stages.
9. Rendre la présence de l'atome évidente à partir de l'atome classique.
10. Connaître les possibilités et les limites de la règle, du pied à coulisse, du micromètre, du planimètre, des balances et bien d'autres encore.

	Verbe	Objet	Condition	Seuil ou Critère	Acceptabilité	
					oui	non
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Le projet de loi a pour objet de modifier les dispositions relatives à la procédure de nomination des membres du conseil d'administration des sociétés anonymes.

Il est proposé de modifier l'article 102 du Code de Commerce en ce qui concerne la durée de mandat des administrateurs.

Les dispositions de ce projet de loi ont pour objet de renforcer la responsabilité des administrateurs et d'améliorer la transparence de la gestion.

Le projet de loi est divisé en deux articles. L'article premier modifie l'article 102 du Code de Commerce.

L'article second modifie l'article 103 du Code de Commerce.

Le projet de loi est adopté par l'Assemblée nationale le 15 mai 2010.

Article	Texte	Commentaire	Observations	Autres
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				
42				
43				
44				
45				
46				
47				
48				
49				
50				
51				
52				
53				
54				
55				
56				
57				
58				
59				
60				
61				
62				
63				
64				
65				
66				
67				
68				
69				
70				
71				
72				
73				
74				
75				
76				
77				
78				
79				
80				
81				
82				
83				
84				
85				
86				
87				
88				
89				
90				
91				
92				
93				
94				
95				
96				
97				
98				
99				
100				

EXERCICE DE VERIFICATION

En regard de chacun des énoncés suivants, a) indiquez par un X dans les cases appropriées du tableau qui suit les composantes présentes dans chacun des objectifs b) Indiquez si l'objectif, tel que formulé est acceptable ou non.

1. Un extrait tiré d'un essai étant fourni, identifier si l'essai est un journal intime, un essai moraliste, un essai philosophique ou un essai polémique.
2. Les données étant fournies, fabriquer les filets d'un engrenage de façon à ce que la pièce remplisse convenablement sa fonction.
3. Résoudre des équations à une inconnue.
4. Connaître les étapes fondamentales du développement d'un insecte.
5. Résoudre des problèmes avec des connaissances acquises antérieurement.
6. Développer la vision spatiale de l'élève.
7. Une liste d'auteurs et de romans étant fournie, associer au moins 80% des romans avec leur auteur.
8. Connaître les effets des médicaments administrés aux clients lors des stages.
9. Rendre la présence de l'atome évidente à partir de l'atome classique.
10. Connaître les possibilités et les limites de la règle, du pied à coulisse, du micromètre, du planimètre, des balances et bien d'autres encore.

	Verbe	Objet	Condition	Seuil ou Critère	Acceptabilité	
					oui	non
1	X	X	X		X	
2	X	X	X	X	X	
3	X	X			X	
4		X				X
5	X					X
6		X				X
7	X	X	X	X	X	
8		X	X			X
9		X	X			X
10						X

It is noted that the above information is being furnished to you for your information only and should not be disseminated to other personnel.

The information contained herein is being furnished to you for your information only and should not be disseminated to other personnel.

The information contained herein is being furnished to you for your information only and should not be disseminated to other personnel.

The information contained herein is being furnished to you for your information only and should not be disseminated to other personnel.

The information contained herein is being furnished to you for your information only and should not be disseminated to other personnel.

The information contained herein is being furnished to you for your information only and should not be disseminated to other personnel.

Category	Item	Value	Unit	Code	Notes
A	1	X		X	
	2	X	X	X	
B	3	X		X	
	4	X		X	
C	5	X		X	
	6	X		X	
D	7	X	X	X	
	8	X	X	X	
E	9	X	X	X	
	10	X	X	X	

TRAVAIL NO. 1: Définition des objectifs d'une partie d'un cours

CRITERES POUR L'ANNOTATION

1. Respect de la consigne.
2. Cohérence générale.
3. Cohérence OIs → OT: Pertinence et suffisance.
4. Cohérence: Hiérarchie des contenus → Hiér. des objectifs.
5. Formulation des objectifs.

OBJETS D'AUTRES COMMENTAIRES

1. Accessibilité des objectifs: quantité et qualité.
2. Cohérence avec les objectifs de niveau supérieur: du niveau collégial et du programme.

Documents:

- NADEAU, Marc-André, Les objectifs pédagogiques et leur mesure
Université Laval, février 1974
- GAUTHIER, Robert, Les objectifs et les contenus de cours
in Trente-et-une lectures sur les objectifs
pédagogiques
Collège Marguerite-Bourgeoys, décembre 1977.

UN OBJECTIF PEDAGOGIQUE: C'EST QUOI?

La littérature portant sur les objectifs fait généralement mention de deux types d'objectif; objectif général et objectif spécifique ou pédagogique. Afin de bien distinguer ces deux types d'objectifs en cause, nous allons tenter de les définir.

On pourrait définir un objectif général comme un énoncé décrivant d'une façon globale et imprécise ce vers quoi tend l'enseignement. De par son caractère d'imprécision ce type d'objectif ne vise pas à mesurer un comportement ni ne souligne ce que le sujet doit être capable de faire ou manifester à la suite d'un apprentissage. Par exemple l'objectif suivant "Former un bon citoyen" serait de type général.

Par contre, un objectif spécifique peut être défini comme étant la communication d'une intention exprimant un changement ou une modification attendue chez l'étudiant à la suite d'une activité ou une séquence d'apprentissage. En ce sens, un objectif pédagogique exprime et annonce un résultat attendu et n'est nullement la présentation ni le résumé du contenu d'un cours. Par exemple, l'énoncé suivant "Enoncer le principe d'Archimède" serait classifié comme un objectif pédagogique.

Cette dernière définition souligne qu'un objectif se doit d'exprimer un changement attendu à la suite d'un apprentissage. Ce changement attendu concerne le comportement terminal et non l'activité d'apprentissage elle-même. Par comportement, on entend: toute activité visible manifestée par un étudiant. Par comportement terminal, on entend: comportement que l'on souhaite voir manifester par l'étudiant au moment où cesse notre influence sur lui. Le comportement final est défini par l'identification du comportement observable accepté comme preuve de ce que l'étudiant a atteint l'objectif.

Ce qui précède nous permet d'identifier deux caractéristiques désirables d'un objectif pédagogique; qu'il soit communicable et mesu-

nable. Un objectif sera communicable s'il est exprimé en termes suffisamment clairs pour donner lieu à une interprétation fidèle à l'intention initiale. Un objectif sera mesurable si le changement qui est attendu chez l'étudiant est observable. Donc, tout énoncé d'objectif qui donne lieu à de multiples interprétations ne peut être qualifié d'objectif pédagogique. De même, tout énoncé d'objectif dont le degré d'atteinte ne peut être observé ou mesuré ne peut être qualifié d'objectif pédagogique.

LA FORMULATION DES OBJECTIFS: LES CRITERES UTILES

Comment formule-t-on un objectif pédagogique? Quels sont les critères à respecter dans la formulation d'un objectif pédagogique?

Une revue de la littérature nous permet de constater qu'il existe certaines divergences d'opinion concernant les caractéristiques que doit posséder un énoncé d'objectif. Il nous apparaît que ce désaccord trouve son origine dans un manque de distinction entre les caractéristiques essentielles et les caractéristiques accessoires d'un énoncé d'objectif pédagogique. Cependant, dans l'ensemble, il nous apparaît que les caractéristiques suivantes sont considérées comme utiles par l'ensemble des auteurs.

Un énoncé d'objectif:

- | | |
|------------|--|
| | 1) doit contenir un verbe d'action spécifique |
| ESSENTIEL | 2) doit s'adresser uniquement à l'étudiant |
| | 3) doit exprimer le produit d'une activité d'apprentissage et non l'activité elle-même |
| ACCESSOIRE | 4) peut préciser les conditions de réalisation du comportement |
| | 5) peut contenir un critère d'acceptabilité de la performance |

1) Verbe d'action spécifique

Tout énoncé d'objectif doit contenir un verbe qui traduit un comportement visible i.e. observable. L'expression "verbe d'action" veut traduire ce caractère "d'observabilité" du comportement exprimé dans l'objectif. Le verbe d'action exprimé dans l'objectif doit être assez spécifique pour que son interprétation par diverses personnes se prête à des définitions opérationnelles possiblement variées mais de même nature.

C'est donc dire que le verbe d'action se doit d'être univoque sur le plan interprétation et ce pour fins de communication et de mesure.

Sur le plan de communication, parce qu'il est important que tous les individus ayant l'objectif en leur possession l'interprète de la même façon de telle sorte que la mesure du degré d'atteinte de l'objectif soit de même nature.

Dans un énoncé d'objectif pédagogique, le verbe d'action traduit le comportement à acquérir. C'est donc par le biais du verbe d'action spécifique que le comportement attendu sera dit observable et mesurable. C'est donc dire que le verbe d'action apparaissant dans l'énoncé d'objectif se doit d'être définissable opérationnellement i.e. se prêter à une mesure quantitative. Sans cette qualité "opérationnelle" du verbe d'action, l'objectif ne pourra être dit mesurable.

Donc les conditions d'univocité de l'interprétation et d'opérationnalisation doivent présider dans le choix des verbes d'action à inclure dans un énoncé d'objectif.

Les verbes comme comprendre, connaître, sensibiliser sont à rejeter puisque donnant lieu à de multiples interprétations et par conséquent à différentes mesures. Selon James Popham (1969), les objectifs utilisant de tels verbes peuvent tout au plus être considérés comme généraux. Des auteurs comme Mager (1962), Walbesser (1968), Sullivan (1969), Gerlach (1971) suggèrent des verbes tels que identifier, décrire, nommer, ordonner, etc., qui, selon eux, peuvent être considérés comme respectant les conditions de mesurabilité et de communicabilité.

Dans l'exemple suivant, l'énoncé B contient un verbe d'action se prêtant à une seule interprétation alors que l'énoncé A contient un verbe qui se prête à de multiples interprétations.

A) Analyser le contenu d'une communication orale

B) Énumérer les cinq éléments structuraux de la communication orale

2) S'adresse uniquement à l'étudiant

Le comportement exprimé dans l'objectif est attendu exclusivement de la part de l'étudiant qui apprend.

Puisque un objectif exprime le comportement attendu chez l'étudiant et non chez l'enseignant il s'en suit que tout objectif pédagogique doit s'adresser à l'étudiant. L'expression suivante "l'étudiant doit être capable de" que l'on retrouve fréquemment dans des énoncés d'objectifs souligne le principe énoncé plus haut.

Dans l'exemple suivant, l'énoncé B respecte le critère ci-haut mentionné car il décrit un comportement attendu de l'étudiant alors que l'énoncé A décrit quelque chose que le professeur se propose de faire.

- A) Sensibiliser l'étudiant au problème de la pollution
- B) L'étudiant sera capable de décomposer un polynôme en facteurs.

3) Le produit d'une activité

Par ce critère on veut souligner le fait que l'objectif pédagogique ne doit pas se confondre avec les moyens utilisés pour l'atteindre. En fait, comme un objectif ne doit pas être la description d'un contenu de cours, il ne doit pas non plus être la description d'une activité d'apprentissage. Par exemple, un énoncé comme "Découvrir le principe d'Archimède" ne décrit pas un comportement terminal attendu de l'étudiant mais décrit plutôt un processus d'apprentissage qui une fois réalisé permettra à l'étudiant soit d'énoncer le principe d'Archimède, soit de l'identifier parmi un ensemble d'énoncés de principe, soit de l'appliquer dans une situation particulière. En somme, le comportement exprimé dans l'objectif doit être répétable dans le temps ce qui n'est pas le cas pour le processus impliqué dans l'expression "Découvrir le principe d'Archimède". Lorsque l'étudiant aura découvert le principe d'Archimède on ne pourra lui demander de le découvrir de nouveau.

Dans l'exemple suivant, l'énoncé B respecte le critère no 3 à savoir qu'il décrit le résultat d'une activité d'apprentissage et non l'activité d'apprentissage elle-même. L'énoncé A par contre décrit certaines acquisitions à partir d'un processus de découverte.

- A) Au cours de cette activité, l'étudiant découvrira les caractéristiques essentielles d'une phrase complète

- B) A la suite de cette activité d'apprentissage, l'étudiant pourra composer une phrase ayant un sujet, un verbe et un complément.

4) Conditions de réalisation

Le contexte dans lequel le comportement attendu devra se manifester est décrit (conditions et informations).

Par conditions de réalisation, nous entendons les permissions, restrictions, précisions fournies aux étudiants quant aux où, quand, comment, avec quoi, le comportement attendu se réalisera. En fait, les conditions de réalisation spécifient les circonstances environnantes, le matériel offert ou refusé aux étudiants.

Les conditions de réalisation lorsque explicites peuvent être précédées par les expressions suivantes:

Etant donné.....

A l'aide de.....

Sans.....

En utilisant....

Si on ne précise pas de conditions de réalisation particulières c'est que l'on s'attend à ce que l'étudiant puisse réaliser la performance exigée sous toutes sortes de conditions. Il serait préférable alors d'indiquer dans l'objectif que le comportement attendu pourra se vérifier sous différentes conditions.

Dans l'exemple suivant, les énoncés A et B respectent les critères essentiels à la formulation d'un objectif pédagogique. Cependant, l'énoncé B fournit un cadre de référence à l'étudiant en lui spécifiant les conditions de réalisation de la performance.

A) L'étudiant devra dessiner un triangle isocèle

B) A l'aide d'un compas, d'un crayon, et d'une règle, l'étudiant devra dessiner un triangle isocèle. (Les caractéristiques essentielles d'un tel triangle sont fournies à l'étudiant)

5) Critère de performance

Comme à tout procédé de mesure suit un procédé d'évaluation, il est quelquefois nécessaire d'établir "à priori" un critère de performance qui permette de classer l'étudiant comme ayant atteint ou non l'objectif en question.

Lorsque l'on se réfère au critère de performance, on se réfère à un score ou une note minimum qu'un individu doit atteindre pour être jugé comme ayant atteint un objectif donné.

En soit un objectif pédagogique est atteignable à 100% i.e. que tout individu devrait maîtriser un dit objectif. Cependant, compte tenu des différences individuelles, on peut s'attendre à ce que non seulement tous les individus ne puissent maîtriser un objectif quelconque mais qu'il y a des individus qui ne pourront atteindre la performance minimum en regard d'un objectif.

Cependant, la détermination d'un critère de performance n'est pas chose facile. Il n'existe pas de procédure bien établie qui nous permette de déterminer d'une façon rigoureuse un critère de performance. Il s'en suit que dans l'établissement d'un critère de performance l'enseignant doit se servir de son expérience passée et/ou de son intuition et/ou de sa subjectivité.

Le critère de performance peut s'exprimer de diverses façons par:

- des unités de temps (4 minutes)
- des pourcentages (10%)
- des proportions (1 sur 5)
- des normes de précisions (à 4 décimales près)
- des quantités (5 ou moins)
- des adverbes (correctement)
- sans erreur

Dans l'exemple suivant, les énoncés A et B respectent encore les critères essentiels à la formulation d'un objectif. Cependant, l'énoncé B spécifie la qualité de la performance attendue de l'étudiant.

- A) Etre capable de courir le mille
- B) Etre capable de courir le mille en 4 minutes ou moins

Nous avons donc décrits les cinq critères considérés comme utiles dans la formulation d'un objectif pédagogique.

Parmi ces critères, ils s'en trouvent que l'on peut qualifier comme essentiels à la formulation d'objectifs, et ils s'en trouvent qui revêtent un caractère plus accessoire.

Les trois premiers critères énoncés plus haut, verbe d'action, s'adresse aux étudiants, et comportement terminal, sont des conditions si ne qua non. Si un objectif ne rencontre pas des trois critères, il sera jugé comme non valable. Les deux derniers critères, conditions de réalisation et critère de performance, peuvent ne pas être présents et nous pourrions quand même être en présence d'un objectif pédagogique valable. Ce dernier peut ne pas être présent dans l'énoncé même d'un objectif, cependant, il faudra le spécifier lors de l'évaluation du résultat de l'étudiant.

OBJECTIF TERMINAL VS OBJECTIF INTERMEDIAIRE

Un objectif pédagogique décrit donc d'une façon précise un comportement attendu chez un étudiant. Il fut mentionné que le comportement est terminal en ce sens qu'il se manifeste à la fin d'une activité d'apprentissage ou d'une séquence d'apprentissage. Il peut se produire cependant que la maîtrise de ce comportement terminal soit facilité par la maîtrise d'un ensemble de comportements dits intermédiaires i.e. subordonnés. Ces comportements intermédiaires peuvent être exprimés

sous formes d'objectifs lesquels peuvent prendre le nom d'objectifs intermédiaires.

Un objectif intermédiaire exprime un comportement, résultat d'un apprentissage préalable pour atteindre un objectif terminal. En ce sens, un objectif intermédiaire est un dérivé d'un objectif terminal.

Il serait faux de croire que tout objectif terminal présuppose nécessairement l'existence d'objectifs intermédiaires. De fait, l'on ne formule des objectifs intermédiaires que lorsqu'ils peuvent faciliter l'atteinte ou la maîtrise d'un objectif terminal.

Dans l'exemple suivant, les objectifs intermédiaires décrivent des comportements qui devraient favoriser la maîtrise du comportement terminal.

Objectif terminal: Etre capable de transposer en termes comportementaux (selon les critères d'une définition opérationnelle adéquate) un énoncé d'objectif formulé en termes généraux ou vagues.

Objectifs intermédiaires:

- 1- Etre capable d'identifier, parmi plusieurs énoncés d'objectifs, ceux qui sont définis sous formes de comportements mesurables.
- 2- Etre capable d'identifier le ou les critères non respectés dans la formulation d'un objectif pédagogique.

Il est important de mentionner que les critères de formulation d'objectifs intermédiaires sont exactement les mêmes que ceux qui président à la formulation d'objectifs terminaux.

SIXIÈME LECTURE

LES OBJECTIFS ET LES CONTENUS DE COURS

OBJECTIFS

A la fin de cette lecture, le professeur sera capable:

- a) d'identifier les deux phases de la traduction des contenus en objectifs;
- b) de distinguer un contenu d'un objectif et d'illustrer par un exemple;
- c) de distinguer habileté et contenu notionnel et d'illustrer par un exemple.

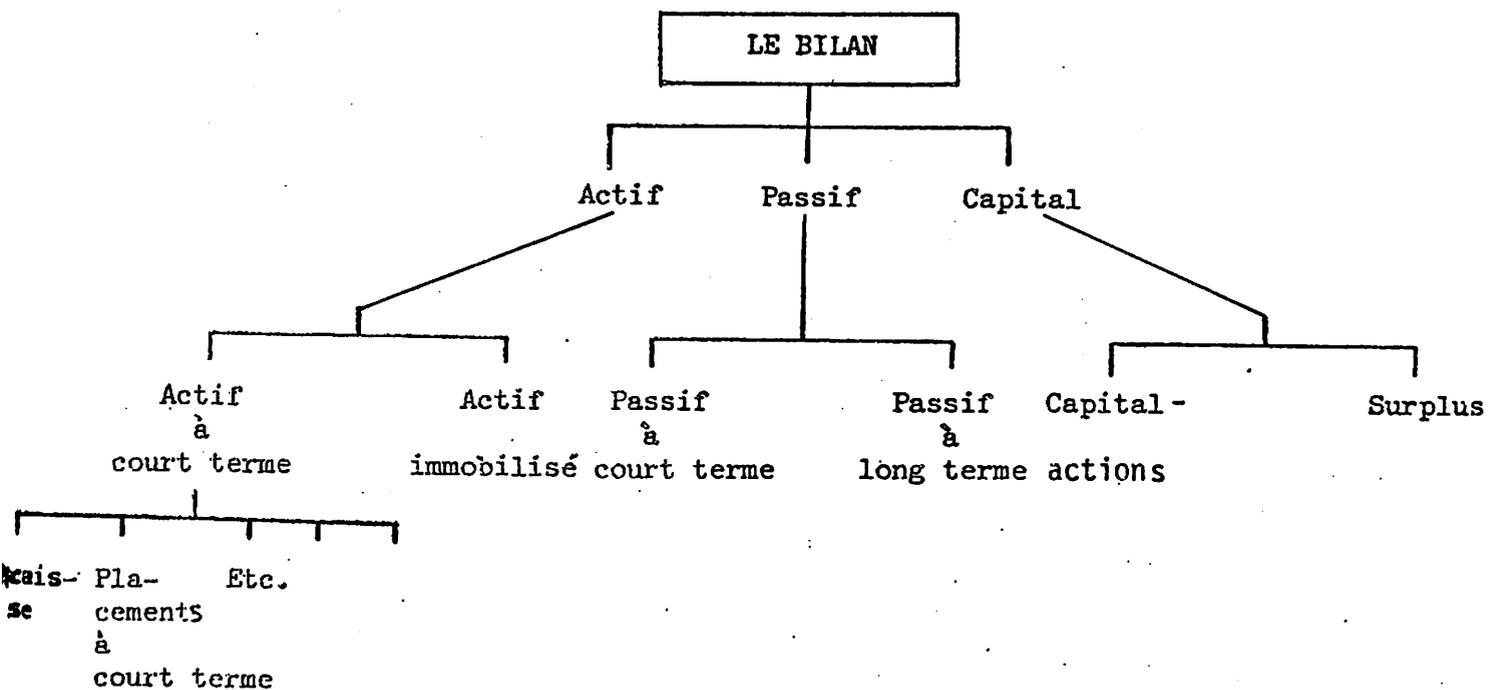
TEXTE

Il existe souvent une certaine confusion entre les contenus de cours et les objectifs pédagogiques. Plusieurs professeurs, ayant précisé le contenu de leur cours, estiment qu'ils ont, par le fait même, précisé leurs objectifs d'enseignement.

Affirmons d'abord que les contenus d'enseignement doivent être:

- a) d'abord précisés;
- b) puis, *TRADUITS* en objectifs terminaux et intermédiaires.

Et examinons un exemple emprunté à un cours élémentaire de comptabilité.



Le contenu est précisé et organisé. Mais des questions fondamentales se posent encore, questions auxquelles seuls des objectifs pédagogiques clairs peuvent répondre.

D'abord, voyons l'objectif terminal, qui concernera évidemment le bilan.

A la fin de cette partie du cours, l'étudiant devra-t-il être en mesure de "*monter*" lui-même un bilan, ou seulement d'en *lire* un et de l'*interpréter*.

Cette décision, prise au moment de la rédaction de l'objectif, est d'une importance capitale pour l'organisation de l'enseignement, d'une part, et pour permettre à l'étudiant d'orienter ses apprentissages, d'autre part.

Cette décision aura donc une influence très directe sur les divers niveaux d'objectifs intermédiaires qui vont amener à l'atteinte de l'objectif terminal.

Cas particulier

Il existe un certain nombre de cours pour lesquels le contenu notionnel est, ou bien inexistant, ou bien extrêmement difficile à préciser.

En fait, il s'agit de tous les cours dont le programme décrit des *habiletés* plutôt que des notions, voire même des *expériences*, par exemple en philosophie, en éducation physique, en arts plastiques (certains cours), dans plusieurs des cours de techniques, etc.

Il peut, au premier abord, paraître plus simple de formuler des objectifs pédagogiques pour ces cours que pour les autres, puisque les habiletés, donc les "capacités de ..." sont déjà identifiées. Or, il n'en est rien, la plupart du temps.

L'expérience nous apprend qu'il est souvent beaucoup plus difficile de préciser, d'expliciter, de "décomposer" une habileté en sous-habiletés qu'une notion en sous-notions.

Tel est pourtant le défi de ces professeurs. Il ne s'agit pas, pour eux, de traduire un contenu en objectifs, mais plutôt de concevoir, plus ou moins directement, leurs objectifs d'abord terminaux, puis intermédiaires.

Les écrits des spécialistes sur cette question sont plutôt rares, on le comprendra aisément.

Certains ont proposé un mode particulier de planification de l'enseignement, par formulation d'objectifs de situation éducative plutôt que d'objectifs pédagogiques. Nous verrons cette méthode plus loin.

Pour celui qui veut formuler des objectifs pédagogiques, il n'y a pas d'autres issues que de fractionner l'habileté en sous-habiletés et d'en tirer ses objectifs terminaux et intermédiaires.

Exemple:

COURS: ATELIER LITTÉRAIRE (601-942-71)

Objectif général

Faire connaître et pratiquer par l'étudiant l'expérience de la création littéraire.

Supposons que le professeur définit comme une expérience de création la transposition d'un genre littéraire à un autre.

Objectif terminal

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de transposer en un poème, un conte qui lui sera proposé, en conservant le thème principal du conte.

Le professeur décompose son habileté en sous-habilités:

capacité d'identifier le thème principal d'un conte;
 connaissance du langage poétique: rythme, sonorité,
 harmonie, tropes, etc.;
 capacité de développer un thème ou de l'évoquer.

Ces sous-habilités seront alors traduites en objectifs intermédiaires.

L'exemple est donné pour ce qu'il vaut. Nous hésitions à placer notre tête sur la bûche pour défendre sa qualité exemplaire.

Disons qu'il s'agit d'une simple illustration.

QUESTIONS SOULEVÉES PAR LA LECTURE

1. _____

2. _____

Opposition

Le 12 de la cour, l'opposition sera capable de composer
un acte de procédure, en vertu de l'article 169 du Code de
procédure civile.

Le tribunal de commerce son habitude de sous-judicier

est de nature à être considérée comme une mesure
provisoire de conservation de l'actif de la société
ou de l'entreprise, en attendant que le tribunal
de commerce ait rendu son jugement.

Les mesures conservatoires de l'actif de la société
ou de l'entreprise sont de nature à être considérées
comme des mesures provisoires de conservation.

Le tribunal de commerce est compétent pour statuer
sur les mesures conservatoires de l'actif de la société
ou de l'entreprise, en attendant que le tribunal
de commerce ait rendu son jugement.

Le tribunal de commerce est compétent pour statuer
sur les mesures conservatoires de l'actif de la société
ou de l'entreprise, en attendant que le tribunal
de commerce ait rendu son jugement.

QUESTION SOUS-ENTENDUE LA FIGURE

Fiche: 8733

Decc: 305

CENTRE DE DOCUMENTATION COLLEGE



3 0000 00785 6176